https://abonnes.hospimedia.fr

Votre compte : Emmanuelle DELEPLACE HOSPIMEDIA

SSF

## Sophie Cluzel signe la charte de la rééducation-réadaptation paralysie cérébrale

Publié le 04/10/19 - 17h39

À la veille de la journée mondiale de la paralysie cérébrale du 6 octobre, Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, a signé le 3 octobre la charte de la rééducation-réadaptation des personnes avec paralysie cérébrale (à télécharger ci-dessous) avec la fondation Paralysie cérébrale, les sociétés savantes, les associations de familles, les professionnels de santé et les personnes avec paralysie cérébrale, indique la fondation dans un communiqué.



La charte e la rééducation-réadaptation des personnes avec paralysie cérébrale propose aux signataires 10 articles pour concrétiser leur engagement.

Cette charte, qui expose les bonnes pratiques est le résultat d'une réflexion organisée et fédérée par la fondation Paralysie cérébrale à la suite de l'enquête satisfaction paralysie cérébrale (Espace) dont les résultats ont été communiqués en 2018 (lire notre <u>article</u>). Elle n'est pas assortie d'un engagement financier de l'État mais montre une volonté de reconnaître une qualité des prises en charge basée sur les droits des enfants et de leur familles et les devoirs des professionnels dans le cadre du projet thérapeutique, dans l'attente des recommandations de la HAS qui devraient être prêtes pour juin 2020.

## Liens et documents associés

• La charte paralysie cérébrale [PDF]

## **Emmanuelle Deleplace**

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.